

PROGRAMME DE MICRO-FINANCEMENTS (PMF) DU FONDS MONDIAL

POUR L'ENVIRONNEMENT (FEM)

Appel à Propositions de Projets 2023-2024

Numéro : GEF SGP-UNDP-OP7-Y2

Date limite de candidature : 23 Juin 2023

Pays execution: Haiti

Zones d'exécution : Nord, Nord-Est, Nippes, Grande'Anse, Sud

Introduction

Le Programme du Microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM), est un mécanisme financier permettant l'appui et la promotion d'initiatives et d'actions communautaires visant à faire face aux grands problèmes d'environnement dans le monde. Le programme existe dans plus de 120 pays dans le monde.

Au niveau International, le Programme de Microfinancement du FEM est dirigé par le Directeur Général de l'Equipe Centrale de Gestion des Programmes PMF/FEM et administré par le Bureau des Nations Unies des Services de Projets UNOPS. Au niveau National, le PMF/FEM est administré par le PNUD. Il est piloté par un Comité National de Pilotage (CNP) du programme et mis en œuvre par une Coordination Nationale (Coordonnateur National (CN) et un Assistant de Programme (AP). Le CNP comprend les représentants du gouvernement (Point Focal FEM en Haïti), de la société civile, du PNUD, de l'Université, des ONG, etc. Le CNP peut s'adjoindre, de manière ponctuelle, des personnes ressources compétentes qui jouent le rôle d'appui technique au conseil sur une thématique spécifique.

Ce programme est à sa septième phase opérationnelle (OP7) et est mis en œuvre par le PNUD. Il est décentralisé et fondé sur les besoins nationaux. Il offre un soutien pour les activités à petite échelle communautaire et qui aborde les problèmes environnementaux mondiaux à l'échelle locale. Ainsi, une dizaine de projets ont été déjà financés pour la première période de l'OP7 et le PMF FEM continue à soutenir des initiatives locales à travers des financements qui ne dépassent pas \$ 25,000.00 USD dans les domaines prioritaires de conservation de la biodiversité, de l'atténuation du changement climatique, de la protection des eaux internationales, de la prévention de la dégradation des terres et de la suppression progressive des polluants organiques persistants (POP).

Cet appel à propositions pour la période 2023-2024 de l'OP7 vise également à atteindre les Objectifs de Développement Durable liés à la réduction de la pauvreté et de renforcement des capacités locales par des projet stratégiques comme faisant partie intégrante de la protection de l'environnement. Il vise aussi à fournir au pays, et en particulier aux communautés locales des leviers en favorisant

l'appropriation des actions dans le contexte des pandémies du COVID 19 et maintenant du Choléra dans presque toutes les régions du pays.

Objectif global :

Les objectifs du Programme de Microfinancements est la protection de l'environnement mondial à travers des micro-projets protégeant l'environnement dans les cinq domaines thématiques suivants : changements climatiques, biodiversité, dégradation des terres, polluants organiques persistants et eaux internationales par le financement de micro-projets qui assurent des avantages environnementaux au plan mondial.

Domaines d'interventions

Cinq domaines prioritaires sont éligibles :

1. **Conservation de la biodiversité** (espèces animales et végétales importantes, vulnérables ou menacées ; écosystèmes d'intérêt mondial comme les réserves et parcs nationaux, etc.) ;
2. **Atténuation des changements climatiques** (par la promotion des formes d'énergies renouvelables telles que l'énergie solaire ou éolienne, la production de biocarburant, etc.) ;
3. **Protection des eaux internationales** (telles que les pêcheries menacées par la pollution et la surpêche) ;
4. **Prévention de la dégradation des sols** (principalement la désertification et le déboisement) ;
5. **Élimination des polluants organiques persistants** (principalement au niveau de l'agriculture où l'importation non réglementée et l'utilisation des pesticides sont courantes.

Axes stratégiques pour OP7

La Stratégie du PMF/FEM Haiti pour la septième Phase Opérationnelle du Programme repose sur les axes suivants :

- La concentration géographique et thématique suivant l'approche paysage terrestre et marin (Aires protégées du Parc des Trois Baies dans le Nord-Nord Est et les Cotes Nippes-Grand 'Anse-Sud) ;
- L'approche Programme (effet synergie) par le développement de partenariat stratégique avec d'autres entités du secteur ;
- La priorité au Développement des Moyens d'Existence Durable (des volets de protection de l'environnement, activités génératrices de revenus et renforcement des capacités) par une approche de communauté résiliente ;
- La consolidation des projets PMF achevés et évalués (pour une recherche de l'amplification des impacts à travers une capitalisation cohérente des meilleures pratiques) ;
- La mise en réseau des projets du PMF/FEM dans chacune des zones de concentration géographique et thématique du programme.

Priorités Nationales pour OP7

- 1.- Conservation communautaire. Paysage terrestre/marin en lien avec le Système National d'aire protégées (SNAP) ;
- 2.- Agroécologie Intelligente Innovatrice dans un contexte de changement climatique en lien avec les documents stratégiques adoptés : PANA, CDN ; PNA
- 3.- Co-avantages de l'accès à l'énergie émettant peu d'émission de carbone ;
- 4.- Coalitions locales et mondiales de substances chimiques ;
- 5.- Plateformes du dialogue OSC-Gouvernement ;
- 6.- Insertion sociale en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes.
- 7.- Le Développement de Capacités.
- 8.- Support à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Instructions aux soumissionnaires

Les organisations intéressées à participer à cette activité doivent suivre les instructions mentionnées ci-dessous pour manifester leur intérêt à participer.

1. Les questions peuvent être envoyés par courriel à : christele.frederique@undp.org.
Prière d'inscrire le numéro de référence **GEF SGP-OP7-Y2** dans toute soumission d'intérêt.
 2. Proposition du budget : Le budget proposé doit détailler les coûts réels pour bien exécuter l'activité. Le budget doit être indiqué en gourdes haïtiennes (HTG). Le budget préparé en réponse à cet appel à manifestations d'intérêt doit rester valable jusqu'à la signature d'un accord avec le PMF.
 3. Application : Le soumissionnaire doit soumettre les documents suivants pour l'application en français ou créole :
 - Un formulaire d'application dûment rempli ci-joint en annexe A ;
 - Une autorisation officielle de fonctionner en tant qu'organisation de la part de la municipalité (Mairie) et du Ministère des Affaires Sociales (MAST) ;
 - Nombre de personnes faisant partie de l'association ;
 - Pourcentage de femmes membres de l'association ;
 - Nombre de jeunes membres de l'association
 - Trois personnes de référence ;
-

Critères de financement des projets

1. Les actions doivent se concentrer sur une ou plusieurs actions concrètes dont l'impact peut être mesuré sitôt les activités du projet terminées ;
2. Il faut exprimer de manière claire et précise comment les activités du projet vont contribuer à la protection de l'environnement global ;
3. Les activités du projet doivent contribuer à la sensibilisation de la population sur la problématique environnementale globale moyennant le renforcement des capacités et l'inter échange d'expériences ;
4. Le projet doit avoir un impact sur le niveau de vie de la population et contribuer à la réduction de la pauvreté des communautés impliquées, moyennant la gestion adéquate des ressources environnementales locales ;
5. Toute innovation technologique peut être envisagée dans le cadre des projets ;
6. Les activités du projet doivent pouvoir être répliquées dans d'autres communautés
7. S'il s'agit d'une activité productrice à caractère économique, il est souhaitable de démontrer la faisabilité du projet à travers un plan de gestion simple et des prévisions de revenus ainsi que par l'existence d'un marché ;
8. La participation de la communauté dans différentes activités du projet est à encourager (identification de l'idée de projet, élaboration du projet, son exécution, son suivi et son évaluation) ;
9. L'organisation soumissionnaire doit pouvoir disposer des compétences l'habilitant à bien réaliser les activités du projet ; dans le cas contraire, identifier dans la description du projet comment cela va être corrigé ;
10. La perspective de l'inclusion sociale (**problématique des Femmes et Jeunes**) doit être tenue en compte dans toutes les phases du projet de manière à rechercher une parité de participation des hommes et des femmes, des anciens, des jeunes et des enfants ;
11. L'organisation soumissionnaire doit être physiquement présente dans la zone d'intervention des activités du projet
12. Le montant sollicité ne doit pas excéder 25,000.00 dollars américains ;
13. Il est souhaitable qu'il existe une contrepartie au financement du projet qui peut être en nature ou financière
14. La réalisation des activités du projet ne devrait pas excéder deux années ;
15. Seulement une proposition sera acceptée pour financement par organisation communautaire de base. Les ONG cependant peuvent fournir l'assistance technique à plus d'un groupe si elles ont la capacité technique pour le faire.

Termes & Conditions :

Ceci est une demande des manifestations d'intérêt uniquement. L'émission de cet AMI n'oblige en aucune façon le PMF d'attribuer une subvention, ni de s'engager à payer pour les frais engagés dans la préparation et la présentation d'une application.

Durée et Adresse

Le présent appel à propositions de projet est effectif jusqu'au Vendredi 23 Juin 2023 à 12 PM au **Bureau du PNUD, sis à 14, Rue Reimbold, Port-au-Prince Haïti**. Par ailleurs elles peuvent aussi être envoyées par courriel à l'adresse suivante : soumissions.haiti@undp.org

Prière d'inscrire le numéro de référence **GEF SGP-UNDP-OP7-Y2** comme objet de la soumission d'intérêt.

ANNEXE A

Programme de Microfinancement

PMF/FEM/PNUD

FORMULAIRE POUR LA PROPOSITION FINALE DU PROJET 2021

(Pas plus de 25 pages)

Numéro du Projet. _____

(Le PMF l'assignera, après qu'il soit approuvé)

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ORGANISATION DEMANDEUSE

1.a) Nom de/des organisations sollicituse (s) :

1.b) Adresse :

1.c) Téléphone : _____ Fax : _____ E-mail _____

1.d) Type d'Organisation : ONG ____ OCB ____

1.e) Statut Juridique : Acte constitutif _____ Statut légal _____

1.f) Directeurs et/ou Fonctionnaires de/des Organisation (s)

Ou Membres directeurs de l'organisation

Prénom et Titre	Poste	Temps dans le Travail ou l'organisation(années)

1.g) Nom et titre de la personne de contact pour cette sollicitation :

1.h) Brève description de l'organisation indiquant son origine, sa nature et son cadre de travail :

1.i) Groupes avec lesquels travaille l'organisation :

1.j) Capacité technique et administrative de l'Organisation :

1.k) Expérience dans l'exécution de projets :

II. DESCRIPTION DU PROJET

2.a) Nom					
2.b) Localisation du Projet		Communauté (s):			
		Commune:		Province:	
2.c) Domaines Techniques:		Conservation de la Diversité Biologique			
		Prévention des Changements Climatiques			
		Dégradation des Sols			
		Protection des Eaux Internationales			
		Polluants Organiques Persistants			
		Domaine multiple			
Montant Gourdes:	Total	Sollicité Gourdes:		Contrepartie Gourdes	
2.d) Durée du Projet (mois) :					

2.e) Justification du Projet

2.f) Brève description du projet :

2.e) Matrice de Cadre Logique

Finalité du Projet:						
Objectif du Projet:						
Résultats Attendus	Situation Actuelle	Indicateurs	Moyens de Vérification	Hypothèses	Activités	Quantité
RESULTAT 1:						
RESULTAT 2:						
RESULTAT 3:						

RESULTAT						
4:						

2.f) Bénéficiaires Directs du projet :

<i>Communautés</i>	<i>No. de familles</i>	<i>No. d'individus</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Enfants</i>

III. METHODOLOGIE D'EXÉCUTION DU PROJET

3.a) Technologie et procédés à utiliser pour atteindre les résultats :

3.b) Spécifiez la participation des acteurs dans le projet (ONG, communauté, secteur publique, autres donateurs, etc. ?)

3.c) Le rôle de chaque organisation participant au projet :

3.d) Comment le projet va-t-il aider à sensibiliser le public sur les problèmes environnementaux existants ?

IV. DURABILITÉ DU PROJET

4.a) Mécanismes à mettre en place pour réaliser les actions en temps voulu

4.b) Indiquez les marchés vers lesquels seront dirigés les produits (le cas échéant)

4.c) Indiquez la rentabilité du projet en termes de coût-bénéfice.

V. COORDINATION ENTRE LES ACTEURS

5.a) Liens avec d'autres Projets du PMF :

5.b) Liens avec d'autres Projets du PNUD :

5.c) Liens avec d'autres Organismes de Coopération :

5.d) Liens avec d'autres ONG et le Secteur Privé :

5.e) Liens avec les Agences Gouvernementales :

VI. BESOIN D'ASSISTANCE TECHNIQUE

VII. IMPACTS OU EFFETS ATTENDUS DU PROJET

7.a) Quels impacts mesurables sur l'environnement peut-on espérer des activités du projet ?

7.b) Comment le projet va-t-il contribuer à la réduction de la pauvreté et à la qualité de vie de la population ?

7.c) Comment le projet va-t-il contribuer à la création des capacités, au renforcement institutionnel et au renforcement des capacités locales ?

7.d) Comment le projet compte-t-il promouvoir la participation égale des hommes, des femmes et des jeunes, etc. ?

7.e) Indiquez les mécanismes innovateurs de financement qu'envisage le projet ?

VIII. PLAN DE SUIVI ET D’EVALUATION

8.a) Indiquez le plan pour la planification et le suivi afin d’atteindre les résultats.

8.b) Indiquez le mode de présentation des rapports (manière, périodicité et destinataires)

3.c) Evaluations périodiques du projet

3.f) Indiquez comment les leçons apprises dans le projet seront documentées et disséminées.

IX. Budget du projet

XX. Chronogramme des activités

Demande présentée par: _____

(Nom et poste)

TABLEAU DES RÉSULTATS DU PROJET

NOM DU PROJET

NUMERO DU PROJET (sera assigné par le PMF)

ORGANISATION D'EXÉCUTION

Période de rapport : Du ___ du mois de _____ au ___ du mois de _____ 202__

Description:

INDICATEURS NARRATIFS	OBJECTIF
R1.	
R2.	
R3	
R4.	

R5.	

ANNEXE B

INDICATEURS AU NIVEAU DES PROJETS POUR OP7

Les éléments suivants représentent le noyau d'indicateurs au niveau des projets pour les OP7 :

Biodiversité (BD)

- Hectares de Territoires Autochtones de Conservation et Aires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC) influencés
- Hectares d'aires protégées influencés
- Hectares d'écosystèmes importants avec le statut de conservation améliorée
- Hectares de zones de production terrestres/ marines appliquant des pratiques d'utilisation durable
- Valeur totale de la biodiversité en termes de produits/services produits par les écosystèmes (équivalent en dollars américains)

Changement Climatique (CC)

- Tonnes de CO2 dont l'émission a été évitée en mettant en œuvre des technologies à faibles émissions de carbone :
 - Pratiques d'utilisation des énergies renouvelables (*bien vouloir spécifier*) ;
 - Pratiques de transport écologiquement durable (*bien vouloir spécifier*) ;
 - Mesures promouvant l'efficacité énergétique (*bien vouloir spécifier*) ;
 - Autres (*bien vouloir spécifier*).
- Nombre de membres de la communauté démontrant ou déployant des technologies à faible émissions de GES ;
- Valeur totale des services énergétiques, technologiques et de transport fournis (équivalent en dollars américains) ;
- Hectares de terres bénéficiant de meilleures pratiques d'utilisation des terres et de techniques améliorées contre les changements climatiques ;
- Tonnes de CO2 dont l'émission a été évitée grâce à de meilleures pratiques d'utilisation des terres et aux techniques améliorées contre les changements climatiques.

Dégradation des Sols (LD) & Gestion Durable des Forêts (SFM)

- Hectares de terres sur lesquelles sont menées des pratiques de gestion durable des forêts, de l'eau et de l'agriculture ;
- Hectares de terres dégradées restaurées et réhabilitées ;
- Nombre de communautés démontrant des pratiques de gestion durable des terres et forestière.

Eaux Internationales (IW)

- Hectares de rivière /bassins lacustres appliquant des pratiques de gestion durable et contribuant à la mise en œuvre des PAS ;
- Hectares de zones marines / côtières ou des zones de pêche gérée durablement ;
- Tonnes de pollution d'origine tellurique évitées.

Polluants Organiques Persistants (POPs)

- Tonnes de déchets solides dont la combustion a été empêchée par des méthodes d'élimination alternatives ;
- Kilogrammes de pesticides obsolètes éliminés de façon appropriée ;
- Kilogrammes de produits chimiques nocifs dont l'utilisation ou la libération a été évitée.

Influence des politiques, Développement des capacités & Innovations (tous les domaines d'intervention)

Nombre de systèmes communautaires de surveillance environnementale démontrés

Bien vouloir spécifier (1 exemple pour chacun)

- Nombre de mécanismes de consultation mis en place dans le cadre des conventions de Rio

Bien vouloir spécifier (1 exemple pour chacun)

- Nombre d'innovations ou de nouvelles technologies développées / appliquées

Bien vouloir spécifier (1 exemple pour chacun)

- Nombre de politiques locales ou régionales influencées (*niveau d'influence 0 - 1 - 2 - 3 - 4*)

Bien vouloir spécifier (1 exemple pour chacun)

- Nombre de politiques nationales influencées (*niveau d'influence 0 - 1 - 2 - 3 - 4*)

Bien vouloir spécifier (1 exemple pour chacun)

Moyens de subsistance et développement durable (tous les projets)

- Nombre de membres de la communauté participant (désagrégés par sexe) * obligatoire pour tous les projets ;
- Nombre de jours de réduction de la période de pénurie alimentaire ;
- Nombre de jours augmenté pour les élèves allant à l'école ;
- Nombre de ménages ayant accès à l'eau potable ;
- Augmentation du pouvoir d'achat par la réduction des dépenses, augmentation des revenus et / ou d'autres moyens (équivalent en dollars américains).

Autonomisation/Capacitation (tous les projets)

- Nombre d'ONG / OCB formées ou légalisées ;
- Nombre de personnes des peuples autochtones directement prises en charge ;
- Nombre de projets dirigés par les femmes directement pris en charge ;
- Nombre de normes de qualité / labels obtenus ou des mécanismes financiers innovants mis en place.